APRÈS ART. 3 N° 162

# ASSEMBLÉE NATIONALE

5 octobre 2020

### SOUFFRANCES ANIMALES - (N° 3393)

Commission	
Gouvernement	

# **AMENDEMENT**

N º 162

présenté par Mme Leguille-Balloy, M. Dombreval, Mme Bergé, Mme Zannier, Mme Romeiro Dias et Mme Vignon

-----

#### ARTICLE ADDITIONNEL

## APRÈS L'ARTICLE 3, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.